



BNP PARIBAS

Vos contacts



Jasmina ZIVKOVIC

06 98 82 50 05



Nathalie BEFFA

06 64 01 96 87



Jean-Marie REMY

06 59 54 67 01



Nathalie WILHELM

06 99 13 78 85

L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

n°6

COVID-19 CSEE

30/04/2020

IDF Est

QUESTIONS / RÉPONSES

BNPP n'a pas fait le choix du chômage partiel !

En attendant le PV définitif, voici déjà un retour pour les questions prioritaires.

A partir du 1^{er} mai que faire pour :

- 1) **La garde d'enfant**, les parents dont l'ouverture des structures se fera échelonnée sur le mois de mai (ou pas), **prenez contact avec votre GI** pour voir ensemble si le travail à domicile est possible (de façon dégradée), ou une reprise sur site. **Dans tous les cas il n'y a pas de chômage partiel, ni de prolongement d'arrêt de travail pour enfant confiné. Vous serez payés à 100% par l'entreprise.**
- 2) Etant une **personne fragile**, si je ne suis pas en arrêt maladie, mais en absence autorisée avec une attestation fournie par la médecine du travail ou mon médecin traitant, je contacte mon GI pour voir ensemble si la SDO hors des murs est possible. **Dans tous les cas je suis payé par l'entreprise.**
- 3) **Vivant avec une personne fragile**, il faut une attestation du médecin traitant et un entretien avec votre GI pour déterminer si la SDO hors des murs est possible.

MOTIV:

Le salaire variable MOTIV est versé en intégralité aux commerciaux. De la S1 à S11.

En ce qui concerne la prime « aléa » de la S12 à S17, pas de montant défini à date. Chaque territoire fait remonter au cas par cas. BDDF attend d'avoir la remonté de toutes les régions pour se positionner. Une cote part sera ensuite allouée à chaque région. Nous espérons plus de visibilité mi mai.

LES OBJECTIFS

- ➡ **Pas de baisse des d'objectifs annuel, mais baisse du cadencement d'environ 30%.**
- ➡ **Transports en commun :**

- 1) Nous avons de nouveau demandé à la Direction que les IK (indemnités kilométriques) soient prises en compte pour les salariés utilisant leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail. Nouveau refus de la Direction
- 2) Nous avons demandé que les horaires des salariés, usagers des transports en commun, soient systématiquement aménagés. La Direction nous répond que c'est à la main des territoires.

Les questions concernant le **DECONFINEMENT** seront traitées le **6 mai** lors de la réunion exceptionnelle CSEE. **Si vous avez des demandes, faites-les nous parvenir par mail et répondez au sondage établi au niveau national.**

**Sondage
C'est ICI**